

EN COMPLEMENT (« Pièces à conviction » et « C à vous »)

Dans l'émission « C à vous », l'avocat Bellecave déclare que la loi interdit que soit versé à la procédure judiciaire le contenu des enregistreurs CVR (audio) et FDR (données techniques) et il insiste sur ce point (1). C'est un gros mensonge. En effet, si la question se pose pour le CVR audio, il n'y a aucune discussion possible pour le FDR. Un enfant de dix comprend. Imaginons qu'un accident se produise et que le CVR ait enregistré les déclarations d'une hôtesse expliquant avec tous les détails qui démontrent la véracité de ses dires (elle a même des photos qu'elle présente à ses collègues) qu'elle a couché, et même participé à des amusements de groupe, avec le président S et le candidat H (DSK, n'en parlons plus). Faut-il verser à la procédure cette conversation, avec les commentaires enregistrés sur la taille comparée des sexes de S et H ? Mais rien ne s'oppose au versement à la procédure des paramètres techniques FDR... sauf la volonté de cacher la vérité sur les défauts de l'avion. Bellecave, en plus de prendre beaucoup d'argent à des familles de victimes, toucherait-il d'Airbus sur un compte offshore ?

Quant à l'émission « Pièces à conviction » ce fut une belle pièce de théâtre. Il faudrait des pages pour énumérer tout ce qui le démontre, mais deux exemples suffiront. Il est rabâché que le pilote ne cesse de tirer sur le manche. Or le BEA indique dans son rapport du 29 juillet 2011 que pendant quinze secondes le pilote maintient le manche franchement en avant, proche de la butée. Pourquoi l'avion n'est-il pas sorti du décrochage, sachant qu'il est expliqué par ailleurs dans ce pseudo docu mais vraie fiction, avec démonstration en vol d'Otelli, qu'il aurait suffi que le pilote pousse sur le manche pour que l'avion sorte immédiatement du décrochage ? Le pilote a maintenu le manche proche de la butée avant pendant quinze longues secondes... et il ne s'est rien passé. Pourquoi ? Ah oui, c'est vrai, les ordres du pilote passent par des ordinateurs qui sont conçus pour s'opposer à lui et qui ont priorité sur lui s'ils l'estiment nécessaire... c'est justement tout le débat sur la conception des Airbus ! La causes de nombreux accidents qu'on a cachée au prix de grossiers mensonges. On attend le prochain ?

Second exemple. On trouve quelque chose de particulièrement croustillant dans la fiction d'Amedeo. Hervé Labarthe, interviewé et présenté comme commandant de bord, sans plus, est en fait un commandant licencié par Air France. Pourquoi cela n'a-t-il pas été précisé, avec les raisons du licenciement ? Pourquoi les participants au débat qui suit, qui ont préalablement visionné l'enquête d'Amedeo et qui savent tous à quoi s'en tenir sur Labarthe, notamment Eric Schramm, gardent-ils le silence sur ce point ? Les metteurs en scène n'ont-ils trouvé personne d'autre que Labarthe pour tenir le rôle du pilote qui charge ses collègues ? Ah la belle pièce de théâtre ! Quand on sait que ce même Labarthe passe son temps à expliquer partout où il le peut, et de manière parfaitement risible, que ses ex-collègues d'Air France sont tous des incapables et des demeurés et que lui est un génie dont les avis sont pris en compte par les plus grandes compagnies aériennes mondiales (et il l'écrit !)...

Ce n'est pas tout. Ce même Labarthe passe son temps à expliquer partout où il le peut et de manière parfaitement risible qu'Air France doit disparaître ! Il le répète sans relâche. Qu'en pense Eric Schramm qui sait tout cela ? Pourquoi n'a-t-il rien dit au cours du débat ? Il est vrai que Guignol c'est aussi du théâtre.

Accessoirement, on notera que les participants à l'émission « C à vous », qui avaient visionné la fiction d'Amedeo vingt quatre heures avant leur direct, n'ont rien trouvé à redire à cette très grossière mascarade.

Allez, si j'ai un peu de temps je continuerai à relever toutes les âneries de « Pièce de théâtre ce soir », la nouvelle émission de télé-réalité de France 3, qui enfonce « Loft story » et « La ferme célébrité ». C'est à se rouler par terre de rire. Mais qu'en pensent les familles de victimes ?

Norbert Jacquet

(1) [extrait de l'émission](#) (WMV, 50 secondes)

(1) [émission complète](#) (l'extrait précédent se situe entre les temps 01mn 50s et 02mn 40s)